

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 28 mars, 16h15, Géopolis 2224

Accueil

Le Doyen ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, ainsi qu'à Frédéric Herman, prédésigné à reprendre la fonction de doyen, qui sera l'invité permanent jusqu'à la fin de l'année académique. Il propose que les trois adjoints officient comme scrutateurs pour la séance, ce que l'Assemblée accepte.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal n° 143 de la séance du 08.03.2018 et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL
7. Validation des plans d'études et préavis des règlements de niveau Bachelor
8. Validation du plan d'études et préavis du règlement du MSc en géographie et validation du plan d'études du programme de géographie à 30 ECTS de niveau Master
9. Validation du plan d'études et préavis du règlement du MSc en géologie
10. Composition Commission de nomination à l'UNIGE (succession L. Fontboté-ELSTE)
11. Rapport de la Commission de présentation du poste professoral en « Low Temperature Geochemistry » (succession Bussy)
12. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°143 de la séance du 08.03.2018 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

L'UNIL se devant d'être active dans le domaine de l'informatique et la numérisation de la société, la Direction a préféré, à l'occasion de sa **visite annuelle**, découvrir le Swiss Geocomputing Centre, au lieu de visiter l'un des trois instituts comme à l'accoutumée.

La Direction a approuvé le financement sur une durée de quatre ans du projet test de **Centre de recherche interdisciplinaire sur le développement durable des régions alpines**.

Le rapport de la **Commission de titularisation** de Grégoire Mariéthoz ainsi que celui de la **Commission de nomination sur appel** en tourisme et économie territoriale de Leïla Kebir seront traités lors du prochain Conseil de faculté.

La Direction demande que le règlement de la FGSE pour l'obtention du grade de doctorat soit mis en conformité avec les règles édictées dans la **directive 3.11**. En effet, la direction principale d'une thèse incombant à une personne ayant un poste à l'UNIL, les privat-docents sans contrat ne sont donc pas habilités à en diriger.

4. Communications de l'Ecole

Stuart Lane n'a pas de communication.

5. Communications de la Recherche

Michel Jaboyedoff annonce que le Conseil de l'Ecole n'a pas approuvé la Directive d'application du règlement des doctorants (DARD). Ce document ne pouvant pas être traité par la Commission de la recherche d'ici juillet, il sera repris par son successeur.

René Véron rappelle que l'étape du préavis de l'Ecole sur le règlement du doctorat a été supprimée et que cette modification a été acceptée par le Conseil de faculté. Mais la Direction n'a pas encore validé ce changement du règlement de faculté et a signalé que les doctorants devraient être représentés dans la Commission de la recherche.

Stuart Lane explique que le Conseil de l'Ecole, malgré les points positifs relevés, a préféré ne pas se prononcer sur le règlement, ni sur la directive, pour ne pas donner un signal négatif. En effet, ces documents auraient été refusés en cas de vote. Il relève deux enjeux : 1° certains enseignants jugent la proposition trop contraignante, surtout en sciences sociales et humaines ; 2° les deux doctorants du Conseil de l'Ecole ont perçu les conflits entre les directeurs de thèse et les doctorants comme étant la norme, et non une exception.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Il n'y a pas eu de CUNIL depuis la dernière séance du Conseil de faculté.

7. Validation des plans d'études et préavis des règlements de niveau Bachelor

Stuart Lane précise que les changements proposés pour le plan d'études du **Bachelor en géosciences et environnement** découlent des consultations avec les étudiants (enquête Bachelor été 2017), l'AEGE et le corps étudiant du Conseil de l'Ecole. Dans le but de faciliter la passerelle entre Bachelor et Master, les étudiants en orientation sciences naturelles de l'environnement ont souhaité des cours à choix libres. **Magali Pétermann-Glaus** présente les modifications du règlement, exposés dans les documents remis au Conseil de faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

Stuart Lane confirme que les changements du plan d'études du programme en géographie **en discipline externe** de niveau Bachelor ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil de l'Ecole. **Magali Pétermann-Glaus** explique que le changement principal du règlement est que les étudiants de la Faculté de théologie et de sciences des religions pourront suivre le cours en géographie, à l'instar des étudiants des Facultés des lettres et des sciences sociales et politiques.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

Les modifications du plan d'études du programme en géographie en discipline externe de niveau Bachelor ont été reportées dans les plans d'études en vue de l'obtention des **attestations d'acquisition de crédits** à 40 et 60 ECTS.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide les plans d'études.

8. Validation du plan d'études et préavis du règlement du MSc en géographie et validation du plan d'études du programme de géographie à 30 ECTS de niveau Master

Stuart Lane précise que l'auto-évaluation du **Master en géographie** n'est pas encore publiée. **Magali Pétermann-Glaus** présente les modifications du règlement, dont une est le remplacement du terme « spécialisation » par « orientation » dans tout le document, selon la demande de la Direction.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

Les modifications du plan d'études du programme en géographie en discipline externe des Facultés des lettres et des sciences sociales et politiques ont été reportées dans les plans d'études en vue de l'obtention des **attestations d'acquisition de crédits** à 30 ECTS.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide le plan d'études.

9. Validation du plan d'études et préavis du règlement du MSc en géologie

Stuart Lane indique que le Comité scientifique a approuvé les modifications du plan d'études. **Magali Pétermann-Glaus** présente les modifications du règlement, dont la principale est le changement du nom du cursus adopté par la Direction de l'UNIL et le rectorat de l'UNIGE : MSc en sciences de la Terre.

Le Conseil de faculté vote à main levée. Il valide le plan d'études et préavise favorablement sur les modifications du règlement.

10. Composition Commission de nomination à l'UNIGE (succession L. Fontboté - ELSTE)

Conformément à la convention ELSTE et afin d'équilibrer la représentation professorale entre UNIGE et UNIL, la Faculté des sciences d'UNIGE a demandé que la FGSE nomme deux représentants qui intégreront la Commission de nomination. Le décanat propose Stefan Schmalholz et Othmar Müntener.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

11. Rapport de la Commission de présentation du poste professoral en « Low Temperature Geochemistry » (succession Bussy)

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote à bulletin secret et préavise favorablement sur les conclusions du rapport de la Commission.

12. Divers, interpellations et propositions

Un membre du Conseil évoque un problème quant à la location des bus appartenant à l'ISTE et souhaite que la procédure soit modifiée. Il propose plusieurs solutions : 1° le décanat en reprend la gestion, 2° les réservations sont fermes et définitives 3° l'IDYST acquière également des bus. Car il a fait, à deux reprises, l'expérience de devoir trouver d'autres véhicules, alors que les réservations avaient été confirmées, ce qui lui donne l'impression que l'ISTE est prioritaire pour disposer des bus. **Le directeur de l'ISTE** avait connaissance du premier malentendu, mais pas du second. Il préconise la flexibilité et de trouver des arrangements. **Le Doyen** intervient ; il est contre que le décanat organise la location des bus et suggère que les deux directions des instituts concernés se réunissent pour régler ce problème.

René Véron remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 17h30.

René Véron, Président